

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°09-2014

SEANCE du Jeudi 3 Avril 2014

Nombre de Conseillers :
en exercice : 11
Présents : 11

L'an deux mille quatorze et le jeudi 3 avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 31 mars 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme BLANC Danielle, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme TRUCH Céline.

Secrétaire de séance : Noëlle STEFANI

OBJET/ Désignation représentant de la commune en charge de la forêt

Le Maire signale aux membres présents que les Communes Forestières des Hautes-Alpes par courrier du 24 mars 2014 demande la désignation d'un élu membre titulaire et de son suppléant en charge de la forêt dans la commune.

Le Maire, Rémi COSTORIER, propose :

- Titulaire : Rémi COSTORIER
- Suppléant : Gérard MEYSSONNIER

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la proposition de son Maire.

Fait et délibéré, le 3 Avril 2014


Le Maire
Rémi COSTORIER

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Lardier et Valenca, Hautes-Alpes. The stamp contains the text 'LE MAIRE' and 'RÉMI COSTORIER'. A black ink signature is written over the stamp.